



VILLE DE  
**SOREL-TRACY**

Bureau du greffier

71, rue Charlotte, C.P. 368  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

Téléphone: 450 780-5600  
Télécopieur: 450 780-5625

Le 7 octobre 2014

Madame Lisa Raitt  
Ministre des Transports  
Place de Ville  
Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**Objet : Résolution d'appui - « Sauvons Postes Canada »**

Madame la Ministre,

La présente est pour vous informer que les membres du conseil, lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2014, ont autorisé l'appui de la Ville au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leur démarches afin de s'opposer aux changements des services annoncés par Postes Canada.

Vous trouverez donc ci-inclus copie à votre intention de la résolution n° 14-10-620 adoptée en ce sens.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le greffier,

René Chevalier

RC/dp

p. j. Résolution

c.c. M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
M. Louis Plamondon, député de Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour  
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SOREL-TRACY

---

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy tenue le 6 octobre 2014

---

**Résolution n° 14-10-620    Sauvons Postes Canada**

CONSIDÉRANT que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouvertures,

CONSIDÉRANT que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue,

CONSIDÉRANT que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays,

CONSIDÉRANT que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé,

CONSIDÉRANT la résolution n° 14-05-280 adoptée par le conseil lors de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2014 par laquelle le conseil donne son appui à la campagne « Sauvons Postes Canada »,

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Bibeau, appuyé par M. Alain Maher :

QUE la Ville de Sorel-Tracy écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires,

QUE la Ville de Sorel-Tracy demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents